

COLLEGE GAMBETTA CAHORS

MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PATRIMOINE

CONTEXTE LOCAL DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Un collège qui fait partie du patrimoine (histoire des lieux, bâtiments, chapelle, mobilier, collection d'objets pédagogiques, bibliothèque, archives)
- ✘ Situé dans une ville d'art et d'histoire dont l'origine remonte aux premiers temps de l'époque gallo-romaine (Divona Cadurcorum) et qui conserve d'importants témoignages de toutes les périodes historiques.

LE CADRE INSTITUTIONNEL DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Socle commun, compétence n°5 : la culture humaniste
- ✘ Développement de l'éducation artistique et culturelle à l'école (circulaire du 29/04/2008)
- ✘ Enseignement de l'histoire des arts
- ✘ Projet d'établissement et contrat d'objectifs du collège Gambetta : s'approprier le patrimoine local pour construire une culture humaniste

LES PARTENAIRES :

- ✘ Le Conseil Général du Lot (service culture, archives départementales, convention IA/CG pour la promotion de l'action culturelle dans les collèges)
- ✘ La mairie de Cahors (service culture, Journées du patrimoine)
- ✘ Université du Mirail (DESS patrimoine situé à Cahors)
- ✘ CDDP (charte patrimoine)

OBJECTIFS DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Connaissance de l'environnement immédiat des élèves (adopter son patrimoine).
- ✘ Mise en relation du contexte local avec l'Histoire de France, l'Histoire des idées, l'Histoire des arts.
- ✘ Construction des connaissances et des compétences du socle commun (notamment la culture humaniste).

PLACE DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Dans les cours de sciences humaines (lettres, histoire-géographie, arts, langues vivantes).
- ✘ Dans les cours de sciences et technologie (en liaison avec la collection d'objets scientifiques et en rapport avec les programmes évoquant l'architecture).
- ✘ Dans les ateliers de l'accompagnement éducatif (atelier patrimoine, atelier archéologie).

PLACE DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Dans les projets d'itinéraires de découverte (pédagogie de projet qui peut s'appuyer sur les ressources de la mairie de Cahors et du Conseil Général dans le cadre de la convention CG/IA).
- ✘ Dans l'échange répété avec le collège espagnol de Soria qui présente les mêmes caractéristiques patrimoniales que le collège Gambetta.
- ✘ Dans la mise en place de résidences d'artistes.

LES JALONS ET TRACES POSSIBLES DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Prise en compte du parcours patrimoine de l'élève pour l'épreuve d'Histoire des arts du DNB.
- ✘ Expositions dans l'espace culturel du collège Gambetta.
- ✘ Expositions, ateliers, visites lors des Journées du patrimoine.
- ✘ Mise en place d'une semaine thématique au collège Gambetta.
- ✘ Participation à des actions nationales comme « le petit journal du patrimoine »

ORGANISATION DU PARCOURS PATRIMOINE :

- ✘ Création d'un comité de pilotage (objectifs macroscopiques et pluriannuels, propositions de contenus et de partenariats).
- ✘ Programmation annuelle et interdisciplinaire dans le cadre du conseil pédagogique.
- ✘ Définition et évaluation des « parcours patrimoine » des élèves en précisant les priorités par niveau de classe.
- ✘ Evaluation de la contribution du parcours patrimoine à l'acquisition du socle commun.